

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 134

MONTREAL, LE VENDREDI 9 JUIN 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Lumières sur Hydro-Québec

Les allégations troublantes concernant l'achat d'électricité «privée» par Hydro-Québec justifiaient une enquête publique. Bien délimitée, procédant avec célérité et impartialité, elle devrait éclairer la lanterne des actionnaires, dans le noir.

Tel que rendu public hier par le ministre des Ressources naturelles, le mandat de la commission d'enquête publique sur les contrats d'achats d'électricité auprès de producteurs privés semble bien couvrir le terrain litigieux qui a fait les manchettes depuis quelques semaines. Eu égard aux décisions prises par Hydro-Québec au cours des récentes années — du moins telles qu'elles sont connues — il n'est certes pas superflu d'examiner en long et en large la justification énergétique et l'opportunité politique de ses pratiques d'achat. Le préambule du décret gouvernemental fait ressortir avec raison que la gestion de biens et de fonds publics est en cause.

Or, selon des dossiers qui circulent sous le manteau depuis des mois, et des accusations plus ou moins voilées qui sèment de lourds doutes sur une foule de personnes et d'entreprises, «des irrégularités auraient pu être commises dans l'administration de ces politiques» d'Hydro-Québec. De fait, ces allégations ont une telle ampleur et sont si graves que des enquêtes internes ou administratives ne pourraient faire toute la lumière. Le président du conseil d'Hydro-Québec l'a bien fait ressortir en recommandant au premier ministre un examen plus approfondi, à l'externe.



Gilles Lesage

Yvon Martineau souhaitait ainsi «préserver l'intérêt de l'entreprise et rétablir dans l'opinion publique sa réputation et son intégrité, et celles de ses employés qui auraient pu être injustement entachées». Ce qui va pour Hydro-Québec va aussi pour l'ensemble des innombrables entreprises et personnes avec lesquelles la société étatique fait affaire. S'ils ne sont pas cernés comme ils doivent l'être, les problèmes soulevés font bouler de neige et jettent le discrédit sur tout le monde, y compris les plus irréprochables. Des questions qui restent sans réponse valables sont aussi dommageables pour l'intégrité de tous ceux qui sont injustement mis en cause.

Il fallait donc une enquête publique, la plus complète possible, qui ne soit pas une partie de pêche ou une chasse aux sorcières. A la fois prudent et mesuré, le mandat, tel qu'expliqué par le ministre François Gendron, semble permettre d'aller au fond des choses sur des points précis et bien délimités. Mais sans faire le «procès» général d'Hydro-Québec ou du gouvernement précédent. Et sans que l'enquête prenne l'envergure de l'enquête du siècle au Québec ou au Canada.

Certains inquisiteurs ou justiciers à la petite semaine, plus soucieux de leurs propres droits et privilèges que de ceux des autres, auraient préféré que l'enquête «royale» fouille dans tous les coins et recoins de l'administration libérale. Quitte à élaborer au passage des personnes et des entreprises qui n'ont rien à voir avec le favoritisme ou la magouille, encore moins avec le lessivage ou le blanchiment d'argent. On ne peut accuser quiconque impunément sur la foi du moindre soupçon. La partisanerie, la vengeance ou le règlement de comptes, aboutissent rarement à la justice pleine et entière à laquelle chacun a droit.

Contrairement à ce que prétend l'opposition libérale, le mandat n'est pas aussi vague et flou qu'il semble à première vue. Au contraire, un problème précis est en cause et, tel un abcès purulent, on tentera de le crever. Le ministre Gendron a justement donné des garanties en ce sens. D'autre part, le choix des commissaires devrait rassurer ceux qui, inquiets par les éclats intempestifs qui l'ont précédée, craignent que l'enquête qui commence, ne se transforme en procès politique. Sous la présidence du juge François Doyon, assisté de MM. Rhéal Châtelain et Jean E. Guérin, la commission semble allier expérience et compétence. Par exemple, plus connu que les deux autres, en raison de sa longue expérience d'ancien Vérificateur général du Québec, M. Châtelain apporte une importante connaissance des pratiques gouvernementales et contrôles administratifs. Ce trio, à la lecture de sa feuille de route, offre indépendance et impartialité, dans une démarche bourrée de pièges et d'embuscades.

Pourra-t-il aller au fond des choses? Il faut l'espérer. Certains prétendent déjà que — en raison du mandat limité qui est le sien, en raison aussi de la prépondérance des chartes qui permettent aux pires requins de continuer à nager en eaux troubles — la commission Doyon ne pourra tout au plus que débayer un peu un terrain miné et jeter une faible lumière sur le cloaque. Ne soyons pas si pessimistes. Il s'agit d'une vraie commission d'enquête, qui a donc tous les moyens pour convoquer, faire témoigner et avoir accès à tous les documents utiles. D'autre part, la très grande majorité des personnes mises en cause, n'ayant absolument rien à se reprocher, s'empresseront de collaborer, comme c'est leur devoir.

Quand les fonds publics sont en cause, rigueur et transparence s'imposent. Dans le cas d'Hydro-Québec, parlons aussi de limpidité. Celle qui, sans faire toute la lumière, nous permettra à tous d'y voir un peu plus clair. Ce qui est déjà fort valable, ainsi que l'a confié le criminologue Jean-Paul Brodeur au confrère Michel Venne. Si, en plus, l'enquête démasque les magouilles et évite la répétition d'autres affaires nauséabondes, elle aura été utile.

INDEX

- AgendaB9
- Avis publics.....A4
- Classées.....B4
- Culture.....B11
- Économie.....A8
- Éditorial.....A10
- Le monde.....A6
- Mots croisés.....A4
- Les sports.....B8

MÉTÉO



Montréal
Ensoleillé.
Max: 19

Québec
Ensoleillé.
Max: 18

Détails en B 3

CULTURE

Le week-end Chamberlan

PAGE B 11



MONTREAL

La FTQ et la CSN se dressent contre Bourque

PAGE A 3

LES ACTUALITES

Rochon dénonce l'establishment hospitalier

PAGE A 2



Les conservateurs élus en Ontario

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

L'Ontario aura sa «révolution du bon sens». La poussée irrésistible dans les sondages effectuée en fin de parcours par les troupes du chef Mike Harris s'est traduite en votes, hier, et la plus importante province canadienne s'est donnée un gouvernement conservateur majoritaire.

L'Ontario renoue ainsi avec les bleus après leur avoir infligé dix années de purgatoire et donne une gifle hautement prévisible aux néo-démocrates de Bob Rae, au pouvoir depuis 1990. Après avoir longuement joui d'une forte popularité auprès de l'électorat, les libéraux de Lyn McLeod, de leur côté, continueront de former l'opposition officielle à Queen's Park.

Dès 20h21, Radio-Canada a officialisé le triomphe en forme de balayage des conservateurs, qui ont donc le mieux su tirer profit de la volonté de changement des Ontariens, dut-elle se matérialiser par un vigoureux virage à droite.

Au moment de mettre sous presse, 45 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin, les conservateurs étaient élus ou détenaient l'avance dans 78 comtés, contre 33 pour les libéraux et 15 pour les néo-démocrates sortants.

En termes de suffrages exprimés, la lutte s'est cependant avérée plus serrée, avec 42 % au PC, 32 % aux libéraux et 21 % au NPD. Mais compte tenu de l'histoire politique de l'Ontario, l'écart est appréciable.

Le nouveau premier ministre Harris, 50 ans, leader du PC pour un deuxième scrutin général consécutif, a rapi-

dement été déclaré réélu dans sa circonscription de Nipissing, de même que Mme McLeod dans Fort William. M. Rae était en avance dans York-Sud, à Toronto, mais plusieurs de ses ministres paraissaient en difficulté.

Au total, 652 candidats se disputaient les suffrages de quelque 6,5 millions d'électeurs répartis dans 130 circonscriptions.

Bien que fragmentaires, ces résultats donnent la mesure de la volatilité de l'électorat ontarien au terme d'une campagne à deux vitesses, née



Mike Harris, premier ministre élu.

VOIR PAGE A 12: ONTARIO

Garderie Tanios: la réponse est non



PHOTO ROBERT SKINNER

LA GUERRE D'USURE de la Ville de Montréal contre les promoteurs de la garderie Tanios s'est terminée hier par un «non» ferme. La présidente du conseil d'administration de la garderie, Louise Vandelac, accompagnée du petit Mathieu, n'hésitait pas hier à rappeler l'opposition au projet du ministre Daniel Paillé, dont la résidence que l'on aperçoit derrière, est située à proximité de l'immeuble convoité. La photographie a été prise alors que d'une fenêtre de la maison Paillé, on filma la scène. Nos informations en page A 3.

Mario Dumont se joint au camp du OUI

Le PQ, le Bloc et l'ADQ s'entendent sur la définition du projet référendaire

PIERRE O'NEILL ET MICHEL VENNE
LE DEVOIR

À moins d'un revirement de dernière heure, l'Action démocratique de Mario Dumont sera de la coalition souverainiste et fera campagne dans le camp du OUI, aux côtés du PQ et du Bloc québécois.

En fin d'après-midi mercredi, les représentants des trois formations politiques ont conclu une entente de principe sur la définition du projet référendaire, plus précisément sur le contenu de l'offre d'association économique et d'union politique devant être faite au Canada anglais au lendemain de l'accession du Québec à la souveraineté. Ainsi que sur la référence de la question référendaire à cette offre.

VOIR PAGE A 12: DUMONT

Hydro-Québec

L'enquête portera aussi sur les aspects criminels

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUEBEC

Les trois commissaires nommés pour faire la lumière sur l'achat d'électricité par Hydro-Québec auprès de producteurs privés pourront enquêter sur toutes les dimensions de cette politique, y compris les allégations de nature criminelle.

C'est du moins ce qu'a soutenu le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, hier, en rendant public le mandat et la composition de cette commission

VOIR PAGE A 12: HYDRO

VOIR AUSSI EN PAGE A 5

- Applaudissements tous azimuts
- Une enquête publique rassure plus qu'elle n'instruit, affirme le criminologue Jean-Paul Brodeur



Le républicain Newt Gingrich, gourou de la nouvelle droite américaine

La «rétrolution» américaine

En matière d'environnement, le balayage républicain au Congrès annonce des temps de tempête

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'élection récente d'une double majorité républicaine au Congrès américain a amorcé aux États-Unis une remise en question de plusieurs programmes et institutions environnementales majeures, un mouvement dont les séquences risquent d'être ressenties jusque chez nous.

Cette révolution à rebours ou «rétrolution», comme certains l'ont appelée, prend pour cible des institutions aussi importantes que les départements de l'Énergie, de l'Éducation et du Commerce. L'Environmental Protection Agency (EPA),

une agence qui se rapporte directement au Président et au Congrès, a pour l'instant échappé — son existence n'est pas en cause — aux représentants et sénateurs républicains qui se promettent de réduire la taille du gouvernement fédéral américain. Mais la «rétrolution» en cours efface à court terme le projet de voir cette agence administrative accéder au cabinet fédéral en devenant un Département d'État, l'équivalent d'un ministère dans notre système.

La «rétrolution» amorcée par le balayage des républicains dépasse, et de loin, la ponction budgétaire qui menace l'EPA ou, dans la meilleure des hypothèses, celui de l'Énergie. Incidemment, ce département est responsable notamment du plan américain

VOIR PAGE A 12: RÉTROLUTION

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HYDRO

«On n'est pas dans les grandes enquêtes»

SUITE DE LA PAGE 1

formée en vertu de l'article 1 de la Loi sur les commissions d'enquête. Son rapport doit être présenté au gouvernement au plus tard le 31 décembre 1995.

La commission est présidée par le juge François Doyon. Agé de 44 ans, il est juge à la chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec depuis mars 1991. Admis au Barreau en 1975, M. Doyon était substitut en chef adjoint du procureur général du Québec à la section des crimes économiques durant les trois années qui ont précédé sa nomination comme juge.

Il sera secondé par MM. Rhéal Chatelain, ancien vérificateur général du Québec de 1981 à 1991, et Jean A. Guérin, un économiste qui a fait sa marque à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) de 1981 à 1988 et chez Soligaz, dont il était le directeur exécutif de 1988 à 1993. Il est associé principal de Saint-Aix, un groupe conseil dans les secteurs reliés à l'énergie, l'environnement et les télécommunications.

Le mandat de la commission se décline en trois volets:

■ «examiner la justification énergétique et l'opportunité économique de la politique d'achat d'électricité par Hydro-Québec auprès de producteurs privés pour satisfaire ses besoins en énergie électrique»;

■ «examiner si, dans la mise en œuvre de cette politique, Hydro-Québec, les ministères et organismes publics, les dirigeants ou mandataires de ceux-ci, ainsi que les tiers ont agi dans le respect des lois, des décrets, des règlements et directives, des normes d'éthique et pratiques de saine gestion»;

■ «faire au gouvernement toutes recommandations appropriées sur ces matières».

La formulation du mandat ne mentionne pas directement les allégations de nature criminelle qui pèsent sur les contrats mis en cause, mais le ministre affirme que le libellé est assez large pour les inclure. Il explique que le mandat a été formulé de manière à ce qu'il ne puisse être contesté en vertu des chartes des droits et libertés.

Les médias ont rapporté des allégations de corruption, de trafic d'influence ou même, dans au moins un cas, de blanchiment d'argent provenant du trafic de stupéfiants à l'échelle internationale.

Un expert des commissions d'enquêtes, le criminologue Jean-Paul Brodeur, de l'université de Montréal, soutient lui aussi que, selon toute vraisemblance, le mandat est assez large pour inclure l'enquête sur des actes criminels qui auraient pu entourer ces transactions.

M. Gendron affirme que «en conscience, on croit que l'ampleur des allégations, les réputations qui sont en cause exigent et nécessitent une enquête publique». Par contre, les enquêtes policières en cours se poursuivent.

L'ancien ministre des Ressources naturelles Christos Sirros, a promis de collaborer à l'enquête, même s'il met en doute qu'elle soit justifiée. Il signale que tous les éléments de décision qui ont mené à la création du programme étaient publics et se demande si une commission d'enquête est le meilleur moyen pour évaluer

son opportunité économique. Il croit que l'enquête ne va que renforcer la suspicion des citoyens.

Curieusement, le ministre cherche cependant à minimiser l'importance de l'enquête: «mais là, écoutez, on n'est pas dans les grandes enquêtes, dit-il. Des commentateurs ont indiqué que ça serait l'enquête du siècle et qu'on reviendrait aux grandes enquêtes publiques que le Canada et le Québec ont connues. À ce que je sache, je n'ai entendu personne au gouvernement parler de cette façon-là».

«Il ne s'agit pas de faire le procès d'Hydro-Québec», ajoute M. Gendron. «Les achats d'énergie qui sont ici visés ne représentent qu'une faible partie des activités de la société d'Etat et «les allégations qui ont été rapportées dans les médias ne concernent qu'une faible portion des producteurs qui se sont inscrits dans l'application de cette politique».

Le ministre nie que l'objectif du gouvernement soit d'ordre politique. L'enquête portera sur des décisions prises et des transactions conclues à l'époque où les libéraux étaient au pouvoir à Québec. «Ce n'est pas ça du tout, dit-il. C'est de vérifier le bon usage des fonds publics. Il y a des allégations qui requièrent des réponses plus précises que les deux enquêtes administratives [à Hydro-Québec et au ministère des Ressources naturelles] n'ont pu donner».

La politique d'achat d'électricité produite par des petites centrales appartenant à des tiers a été lancée en 1987. Le programme des petites centrales hydroélectriques du ministère des ressources naturelles a été créé en 1990. En 1991, un appel de propositions restreint (APR-91) a été lancé après lequel plusieurs dizaines de contrats ont été signés avec des producteurs privés.

Les médias ont fait état, depuis quelques mois d'allégations de corruption, de favoritisme et de trafic d'influence. Des sources péquistes affirment que des dirigeants libéraux bien placés au gouvernement Bourassa, de même que d'anciens employés d'Hydro-Québec, sont intervenus pour que des amis du régime (dont la plupart souscrivaient généralement à la caisse du Parti libéral) obtiennent ces contrats, à un moment où Hydro-Québec savait qu'elle n'avait plus besoin de cette électricité pour répondre à la demande.

Le gouvernement se fonde principalement sur un dossier qui a été préparé entre autres par des ingénieurs d'Hydro-Québec et transmis au ministre Guy Chevrette. Ce document ne porte ni signature, ni date, et ne fait état que d'allégations d'insinuations, d'associations et de conclusions qui ne sont pas forcément des éléments de preuve.

La commission d'enquête a le pouvoir de contraindre des témoins à comparaître, à répondre aux questions et à produire des documents, sous peine d'être reconnu coupable d'outrage au tribunal et de subir des sanctions. Toutefois, aucune réponse donnée par une personne ainsi entendue comme témoin ne peut être invoquée contre elle dans une poursuite.

L'enquête doit débuter dans les meilleurs délais et elle se déroulera vraisemblablement à Montréal.

ONTARIO Un attrayant programme de droite

SUITE DE LA PAGE 1

dans l'indifférence générale et qui s'est terminée sur les chapeaux de roues à la faveur d'un bouleversement spectaculaire des tendances.

Au début des hostilités, à la fin avril, un sondage donnait les libéraux largement en avance avec 52 % des intentions de vote, contre 26 % aux conservateurs et 17 % aux néo-démocrates. De fait, l'équipe de Lyn McLeod trônait depuis au moins deux ans, avec un NPD en déroute et les bleus coincés entre les deux, aussi loin de la victoire que de la relégation à la troisième place qu'ils occupaient à Queen's Park depuis 1990.

Mais la campagne a tout changé, révélant l'attrait du programme de droite de Mike Harris — lutte au déficit, importante diminution du fardeau fiscal, abolition des programmes d'action positive et instauration d'un régime de *workfare*, en vertu duquel les prestataires d'aide sociale doivent travailler — tout autant que la performance sans panache des libéraux, qui misaient sur une campagne calme les confirmant dans leur popularité.

Quelques jours avant le scrutin, les sondages donnaient donc une avance d'environ cinq points à M. Harris sur Mme McLeod, alors que Bob Rae ne parvenait jamais à élever sa formation bien au-delà des 20 %.

Jusqu'à la toute fin, tout le monde pouvait quand même nourrir quelque espoir en raison des distorsions du vote que crée une lutte à trois. Aux élections générales de 1990, les néo-démocrates avaient d'ailleurs été les premiers surpris à prendre le pouvoir de façon majoritaire avec seulement 38 % des voix. Ils avaient récolté 74 sièges, contre 36 aux libéraux et 20 aux conservateurs.



Le néo-démocrate Bob Rae: la porte de sortie.

PHOTO PC

DUMONT «Tout le monde a mis de l'eau dans son vin»

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre Parizeau accueillera ce matin à ses bureaux de Montréal Lucien Bouchard et Mario Dumont, pour une ultime séance de négociations qui a pour objet de mettre la dernière main à cette entente de principe.

En apparence, le pacte est chose faite, mais il n'est pas entièrement ficelé, ce qui convie le chef du Bloc québécois à la prudence. «Il faut s'entendre sur tout. Les gros morceaux sont réglés mais souvent ce sont les petits morceaux qui créent des problèmes. Mon expérience des discussions de ce genre, c'est que ça achoppe souvent sur les points de détails de la fin. Ça dérape souvent sur les petites affaires. Nous serons présents à l'ultime séance et on espère pouvoir finaliser les choses.»

La même retenue se dégage du communiqué émis hier par le bureau du premier ministre, annonçant que les trois partis souverainistes «sont sur le point d'en arriver à une entente de principe». Quant à Mario Dumont, il ne s'est pas laissé de marge de manœuvre pour battre en retraite. «Du travail a été fait pour arriver à un projet qui respecte les convictions de chacun. Ce que j'ai vu à ce jour respecte les nôtres. On peut dire que sur le fond, il y a entente.»

Plus que quiconque convaincu de l'importance de convaincre Mario Dumont d'adhérer au camp du OUI, le chef du Bloc québécois était ravi de la disposition de l'un et de l'autre à faire des concessions. «Tout le monde a mis de l'eau dans son vin.»

La réaction du chef de l'opposition officielle était teintée de dépit. Selon M. Johnson, tout était arrangé à l'avance et il n'y a donc pas pour lui de surprise. D'ailleurs, il doute que les partisans de Mario Dumont le suivent dans cette voie. «On connaît Mario Dumont depuis fort longtemps au PLQ. En 1992, la décision qu'il a prise annonçait

celle qu'il est en train de prendre. Je n'ai jamais compté sur Mario Dumont. Sa décision était prise. Il négociait le moment de sa décision plutôt que le contenu de sa décision.»

En vertu de l'entente de principe intervenue mercredi, le PQ et le Bloc québécois consentent à donner plus de pouvoirs qu'ils ne le souhaitent aux institutions communes devant régir les rapports entre le Canada et le Québec souverain. En contrepartie, l'ADQ souscrit à l'idée que dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, le gouvernement Parizeau aura le mandat de réaliser la souveraineté.

Le texte de l'entente reprend les trois éléments maintes fois énoncés par le premier ministre Parizeau, soit un conseil des ministres conjoint, une conférence de parlementaires et un tribunal de règlement des différends commerciaux. Le conseil des ministres, croit-on savoir, serait composé d'un nombre égal des deux États, alors que la conférence parlementaire, composée de députés désignés par la Chambre des communes et l'Assemblée nationale, serait constituée en proportion de la population des deux États, soit les trois quarts du Canada et le quart du Québec.

Si MM. Parizeau, Bouchard et Dumont parviennent ce matin à s'entendre sur un texte définitif, l'ADQ soumettra l'entente à son conseil général, qui se réunit en fin de semaine à Sherbrooke. Compte tenu de l'importance des concessions qu'il a dû faire, M. Parizeau devra peut-être convoquer une réunion spéciale du conseil national du PQ. M. Bouchard a déjà reçu du congrès que le Bloc a tenu en avril le mandat d'agir à sa guise.

Bouchard appelle les syndiqués à la solidarité

En tournée hier dans les régions de Laval et des Laurentides, le chef du Bloc québécois est venu à la rescousse du premier ministre Parizeau.

RÉFÉRENDUM

Marcel Massé promet d'être respectueux

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a respecté la loi référendaire québécoise en 1980 et fera de même en 1995, a soutenu hier le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé devant le comité des opérations gouvernementales.

«La loi provinciale, constitutionnellement, ne peut pas s'appliquer au gouvernement fédéral et, par conséquent, la loi provinciale a été respectée [en 1980]», a répondu le ministre au député bloquiste de Québec-Est, Jean-Paul Marchand.

Surpris de la réponse du ministre, M. Marchand a avoué qu'il voyait mal comment le fédéral pouvait prétendre avoir respecté la loi quand il avait fait fi des limites de dépenses imposées à chaque comité référendaire en 1980. Il s'est dit inquiet de voir la même chose se répéter en 1995.

Selon la loi référendaire québécoise, les dépenses des deux comités référendaires sont plafonnées mais, comme l'a déjà précisé le Conseil judiciaire du référendum, le gouvernement fédéral n'y est pas assujéti.

En 1980, chaque comité devait se limiter à environ 2,1 millions \$ de dépenses, ce qui incluait les frais publicitaires.

Des documents fédéraux, obtenus en 1987 en vertu de la Loi canadienne d'accès à l'information par le député péquiste Gerald Godin, établissaient les dépenses référendaires fédérales de 1980 à 17,5 millions \$.

Conférencier invité au congrès du Syndicat canadien de la fonction publique, affilié à la FTQ, Lucien Bouchard a lancé un appel à la solidarité souverainiste.

Abordant la douloureuse question de la fermeture des hôpitaux, il a exhorté les syndiqués à faire la distinction entre l'obligation d'un gouvernement de prendre des décisions difficiles et la responsabilité de chaque citoyen de décider de l'avenir du Québec.

Au cours de ce long exposé, marqué de plusieurs ovations, M. Bouchard a choisi d'aborder de front la grogne syndicale engendrée par certaines politiques gouvernementales. Il a reconnu la difficulté pour les syndicats souverainistes, opposés aux fermetures d'hôpitaux, de travailler avec le parti qui est l'employeur.

Après avoir dit comprendre les «inquiétudes sociales» qui s'expriment depuis quelques temps, il a demandé aux syndiqués de ne pas perdre de vue l'enjeu de la campagne référendaire. «Le soir du référendum, les Québécois qui ont assisté à deux ou trois fermetures d'hôpitaux faites pour préserver des acquis sociaux, dans le fond, ils vont répondre clairement OUI, j'ai confiance dans l'avenir du Québec.»

Puis, il les a prévenus que leur appui au OUI ne serait pas forcément récompensé au lendemain du référendum. «Il ne faut pas dire que dans un Québec souverain, il n'y aurait plus de fermetures et que tout serait rose. Ça ne serait pas honnête. On ne peut pas promettre la lune aux gens. Il faut gérer en gestionnaire responsable. Un Québec souverain, ce n'est pas du bonbon pour tout le monde. Il n'y aura pas de bonbon syndical, pas plus que de bonbon patronal.»

Malgré ce franc-parler, c'est par une longue ovation que les syndiqués ont exprimé leur satisfaction pour l'exposé et leur affection pour l'homme.

RÉTROLOTION L'environnement en tête de liste des préoccupations des Américains

SUITE DE LA PAGE 1

de lutte à l'effet de serre et de la loi fédérale sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, d'autres domaines où les républicains veulent voir les forces du marché jouer librement.

L'élection des républicains constitue «la plus grande menace à l'environnement aux États-Unis depuis celle de Ronald Reagan», affirme Richard Liroff, un des dirigeants du World Wildlife Fund, un organisme qui compte 1,2 million de membres aux États-Unis. Le WWF, dit-il, comme beaucoup d'autres groupes environnementaux américains, a perdu l'essentiel de ses contacts au Congrès, ce qui n'est pas sans conséquences pour des groupes de pression! Mais c'est un bien pour un mal, dit-il, car les groupes vont devoir revenir sur le terrain de la mobilisation et se rapprocher des groupes de citoyens, qu'ils avaient peut-être oubliés dans leur recherche d'efficacité politique.

Des sénateurs républicains, raconte-t-il, n'ont pas hésité récemment à écrire à la direction d'importantes sociétés pour les inviter à couper les fonds à ces «ennemis naturels» du capital que seraient les écologistes et les conservacionnistes. Ces attaques, jugées caricaturales, ne sont rien, ajoute-t-il, par rapport au «nettoyage par le vide» qui a frappé le personnel des nombreux comités et commissions du Congrès: «Ces organes essentiels pour le contrôle public des institutions sont désormais dirigés en grande partie par de nouveaux venus qui n'ont aucune vision du passé, des besoins, des débats et de la culture environnementale des 30 dernières années.»

Allan Miller est non seulement un auteur à succès

avec son dernier livre, *L'Or Vert*, qui fait le point sur la course technologique internationale entre Américains, Japonais et Allemands. Cet avocat, qui dirige le Center for Global Change au Maryland, estime que les républicains procèdent à une purge idéologique que les Américains n'apprécient pas.

«Tous les sondages, dit-il, continuent de placer l'environnement en tête de liste des préoccupations des Américains. Lors des récentes élections, les citoyens ont voulu manifester une claire opposition au gouvernement fédéral, pas aux politiques environnementales, pas à la gestion publique des parcs nationaux.»

L'agenda politique des nouveaux dirigeants américains dans le domaine de l'environnement est très chargé. Deux des lois les plus fondamentales doivent amorcer au cours des prochains mois leur révision quinquennale, un système pour affiner les règles du jeu. Des républicains influents ont annoncé leur intention de présenter à la Chambre des représentants un projet de loi, qui retirerait du Clean Air Act l'ensemble des amendements introduits lors de la révision de 1990. On imagine les conséquences pour le Canada: cette loi fédérale, qui régit l'essentiel des rejets atmosphériques aux États-Unis, contient depuis sa dernière révision toutes les dispositions qui ont permis à Washington de mettre en place son programme de réduction des émissions acides. Personne ne croit vraiment qu'un tel projet, contraire au traité canado-américain sur les pluies acides, puisse se réaliser. Il y a au Sénat des Républicains de premier plan qui se sont battus à l'époque pour cette entente et qui ne vont pas lâcher prise. Les commissions du Congrès de-

vraient négocier des compromis. Et la Maison-Blanche devrait défendre sa marge de manœuvre dans l'application des ententes internationales. Mais le vent de la «rétrolution» met sur la défensive les gestionnaires du programme au moment où les deux pays entrent dans la nécessité de le renforcer. En effet, les réductions planifiées des deux côtés de la frontière risquent d'être insuffisantes pour restaurer les écosystèmes moribonds ou en pleine acidification. Les deux pays s'étaient donné comme objectif de ramener les dépôts acides à 20 kg par hectare par année. Les plus récentes études indiquent que les écosystèmes fragiles, souvent les plus importants, ne tolèrent pas de plus de 8 kg par an. Et parfois moins...

La révision du tout aussi important Clean Water Act, qui démarre aussi cette année, donne lieu à une offensive de la petite et moyenne entreprise américaine et de ses appuis, fort nombreux d'ailleurs au Congrès et dans les médias où on s'en prend maintenant aux environnementalistes comme aux défenseurs des droits sociaux sur les lignes ouvertes de la droite radicale. Plusieurs grandes entreprises, qui visent souvent plus haut que les normes gouvernementales, se situent paradoxalement de l'autre côté de la clôture parce qu'elles craignent que l'Amérique perde sa place dans la course technologique mondiale qui se joue en environnement et qui pourrait bien décider du prochain ordre économique, raconte en substance Allan Miller dans son dernier livre.

Les républicains veulent laisser les entreprises libres d'atteindre les objectifs environnementaux nationaux à leur manière et selon leurs priorités, quand ce n'est pas selon leur échéancier. Ils estiment que les entreprises

sont suffisamment responsables pour s'autocontrôler en matière de dépollution, un projet que le président Bill Clinton a caricaturé en disant qu'il faudrait désormais parler du «Dirty Bill Act». Curieusement, c'est un langage de plus en plus courant chez les gestionnaires environnementaux canadiens et québécois...

Les républicains, explique Alan Miller, ont appris à copier les environnementalistes pour mieux les neutraliser. Ils vont ainsi modifier le Risk Assessment Bill (projet de loi sur l'évaluation des risques) pour exiger une évaluation des impacts sociaux et économiques de tout changement aux lois environnementales.

«Cela va rendre plus difficile la protection du public que d'attenter à sa sécurité environnementale», note Allan Miller. Les Républicains ont annoncé aussi leur intention d'introduire des règles budgétaires susceptibles de paralyser l'application des lois, comme interdire que tels fonds servent à la protection d'espèces menacées. Les lois seront là, mais pas l'argent, raconte de son côté Richard Liroff. Enfin, les républicains, plus sensibles aux petits pouvoirs locaux et régionaux, promettent de désengager le gouvernement fédéral américain de plusieurs champs de compétence actuels pour laisser les États agir à leur guise en matière d'énergie, d'agriculture, de forêts, etc. Dans les grands départements fédéraux, on n'hésite pas à dire ici que ce langage en faveur de la «régionalisation» masque un passage en douce de la gestion des richesses naturelles sous la coupe des grands intérêts économiques, qui dominent beaucoup plus facilement les pouvoirs régionaux que l'appareil fédéral.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR
LES SPORTS

Finale Graf-Sanchez à Paris

Paris (AP, PC) — Steffi Graf a remporté le match des «invincibles», hier, en dominant à l'usure en demi-finale des Internationaux de France l'Espagnole Conchita Martínez...

(1987, 1998, 1993), Steffi Graf, invaincue cette saison en 23 matchs, a été poussée dans ses derniers retranchements par Martínez, première joueuse à lui ravir une manche depuis le début de l'année...

L'Allemande qui fêtera ses 25 ans le 14 juin croyait pourtant avoir fait le plus difficile en menant 3-0 dans cette deuxième manche. Puis en ayant des balles de 5-1 sur son service dans un sixième jeu incroyablement marqué par sept égalités...

Dans le troisième, Conchita Martínez jouait l'attaque, comme le lui a appris Carlos Kirmayr, son nouvel entraîneur depuis le 15 mars dernier. A 3-3, elle obtenait trois balles de bris à 0-40 sur le service de l'Allemande...

Trois fois victorieuse du tournoi

en plus son service à suivre. Mes nerfs ont sans doute lâché», a expliqué l'Espagnole.

Dans le jeu suivant, un coup droit dans le filet, permettait à l'Allemande de mener 5-3 service à suivre.

«A 3-3 et 0-40, je me suis mis à très bien servir, pour monter sur son revers. Ce septième jeu du troisième set a été la clef du match», a souligné l'Allemande, regrettant de ne pas avoir assez utilisé son revers lifté...

Elle se méfiait comme de la peste d'Arantxa Sanchez, qui l'a battu deux fois sur trois en finale de Grand Chelem: à Roland-Garros en 1989, et à l'US Open en 1994, alors que Graf s'était imposée en Australie en 1994.

D'autre part, la Canadienne Jill Hetherington a accédé à sa troisième finale d'un tournoi du Grand Chelem, grâce à sa victoire d'hier en double mixte, en compagnie du Sud-Africain John De Jager.

Ils affronteront en finale la Lettone Larisa Neiland et l'Australien Mark Woodforde, premiers favoris.

La Formule 1 en 1995

Le championnat de la molécule

PIERRE DICAIRE COLLABORATION SPÉCIALE

Par l'imposition d'une nouvelle réglementation technique, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) visait la réduction du niveau de performances des F1. Les modifications qui touchent pratiquement tous les éléments majeurs des voitures ont pour objectif premier d'améliorer la sécurité.

Si la FIA a avec succès redéfini les moteurs et l'aérodynamique, on constate qu'au chapitre de l'essence, malgré le resserrement du spectre des carburants permis, l'application de ce nouveau règlement a, dès le début de la saison, connu des ratés.

Ouverture du championnat 95, le 24 mars, à Sao Paulo, Brésil. Dès les séances qualificatives, la FIA met à l'amende les écuries Williams et Benetton — toutes deux motorisées par Renault — «pour utilisation de carburant non conforme».

Ainsi, au moment de prendre place sur la grille de départ, les écuries Williams et Benetton, ainsi que Renault et Elf savaient que leur carburant n'était pas réglementaire. Mais ils allaient persister, affirmant que le nouveau labo de la FIA n'était pas fiable...

Il n'est pas certain que Fedorov soit en uniforme dimanche. Il devait jouer hier malgré le fait qu'il ait été blessé à l'épaule gauche et à la poitrine lors de la troisième rencontre.

Acculés au mur, les Blackhawks n'ont jamais laissé de doute sur l'issue de cette rencontre, eux qui avaient perdu les trois premières par la marge d'un seul but. Les Red Wings ont accordé cinq buts dans un même match seulement quatre fois cette saison.

Le capitaine de Detroit, Steve Yzerman, a effectué un retour au jeu après trois matchs d'absence, mais il n'a pu relever le niveau de jeu des siens qui subissaient seulement une deuxième défaite en 13 matchs éliminatoires.

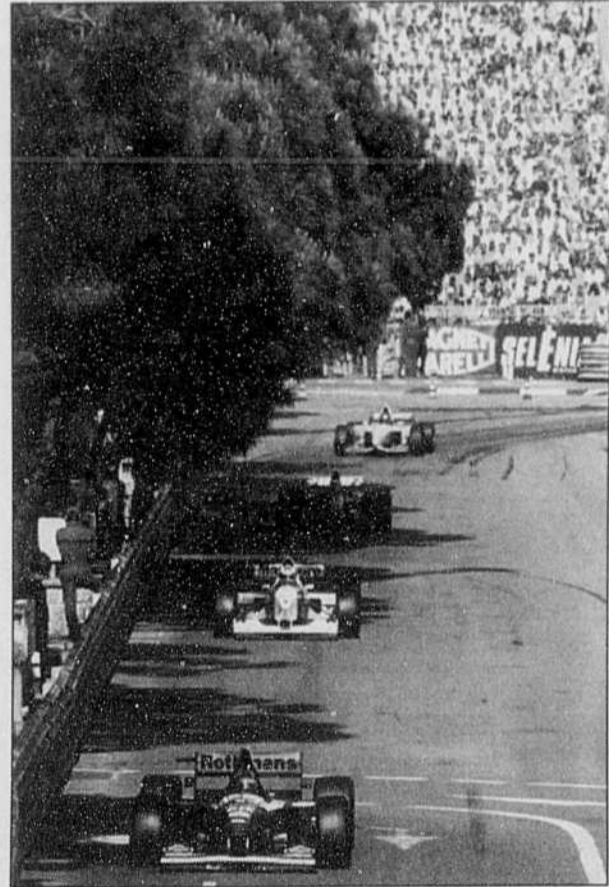


PHOTO PIERRE DICAIRE

Si la FIA a avec succès redéfini les moteurs et l'aérodynamique, on constate qu'au chapitre de l'essence, l'application de ce nouveau règlement a, dès le début de la saison, connu des ratés.

dernière. Également, elle sert une sorte de «claque sur le museau» aux chimistes, ce qui devrait inciter les «interprètes» du règlement à limiter leurs élans de créativité.

Entre-temps, la lutte serrée qui a opposé en course les Renault aux Ferrari en Argentine a par la suite dégénéré en un duel fratricide entre les Williams et les Benetton, toutes motorisées par le même V-10 Renault. Si cela ne peut tourner qu'à l'avantage du motoriste français, ça prive les millions d'amateurs de course du spectacle auquel ils s'attendaient cette saison.

HOCKEY

Table with hockey schedules for the Eastern and Western Associations, listing dates and opponents.

BASEBALL

Table with baseball league statistics for the National and American Leagues, including team names and performance metrics.

Blackhawks, Red Wings

Chicago impeccable

Chicago (AP) — Sergei Fedorov a eu droit à une soirée de congé. Malheureusement pour les Red Wings de Detroit, tous ses coéquipiers l'ont imité.

Faisant face à une élimination en quatre matchs dans la finale de l'Association ouest de la LNH, les Blackhawks de Chicago ont livré une performance impeccable pour dominer des Red Wings sans âme qui ont subi une défaite de 5-2.

Il n'est pas certain que Fedorov soit en uniforme dimanche. Il devait jouer hier malgré le fait qu'il ait été blessé à l'épaule gauche et à la poitrine lors de la troisième rencontre.

Acculés au mur, les Blackhawks n'ont jamais laissé de doute sur l'issue de cette rencontre, eux qui avaient perdu les trois premières par la marge d'un seul but.

Le capitaine de Detroit, Steve Yzerman, a effectué un retour au jeu après trois matchs d'absence, mais il n'a pu relever le niveau de jeu des siens qui subissaient seulement une deuxième défaite en 13 matchs éliminatoires.

Performances non conformes

Le 7 avril, seconde manche du championnat, le Grand Prix d'Argentine. Le Tribunal d'appel de la FIA n'a pas encore siégé. Ce qui n'empêche pas le patron de Elf de déclarer: «nous utiliserons en Argentine le même carburant qu'au Brésil, puisque qu'il est conforme!».

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting positions for words.

Answers to the crossword puzzle, including words like 'Instrument de musique', 'Prénom de l'écrivain', etc.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Advertisement for 'Suite des avis de la page A 4' and 'CONSTRUCTION D'UN PAVILLON D'AISANCES'.

Advertisement for 'AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE' and 'GÉRALD ROBITAILE ET ASSOCIÉS L.TÉE'.

Advertisement for 'CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD' regarding municipal council assignments.

Advertisement for 'In Memoriam' featuring a rose and text: 'Une rose ne dure que quelques jours. Le cœur doit durer toute la vie.'.

Advertisement for 'CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD' regarding municipal council assignments.

Advertisement for 'CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD' regarding municipal council assignments.

Advertisement for 'AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE' with reservation information.

Advertisement for 'CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD' regarding municipal council assignments.

LE DEVOIR

CULTURE

S P E C T A C L E S

Tapez du pied, bonnes gens, revoici La Grande Rencontre

Évoquez-moi La Grande Rencontre et je vous raconterai inlassablement, au coin de la bûche artificielle dans le sous-sol en contreplaqué, la fameuse fois où, un bon samedi d'avril 1993, Alain Lamontagne et douze volontaires tapèrent du pied en cadence, créant le premier orchestre podorythmique au monde. Un boucan de tous les diables qui retenait encore les nuits de pleine lune dans le Cégep Maisonneuve.

C'était déjà un petit festival bougrement sympathique, avec ses leçons de danse folklorique et son exposition de photos de La Bolduc, mais encore un événement relativement confidentiel, connu seulement des gens qui gravitaient autour de la SPDTQ (Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise). Deux ans plus tard, La Grande Rencontre, encore modeste, est néanmoins un festival grandissant, sorti du Cégep Maisonneuve et descendu dans la rue. Ce soir, demain et dimanche, plus d'une centaine de tapeurs de pieds, accordéonnistes, chanteurs, conteurs, danseurs, calculateurs de sets et autres folkloristes patentes se partageront les scènes intérieures (salle de concert, salon) du Centre culturel et sportif de l'est (4375, Ontario est) et les extérieures (grande scène, chapiteau) sur l'atténuante Place du Marché Maisonneuve. Un beau party de trois jours.

Ce soir, un hommage à Alfred Montmarquette (pionnier de l'accordéon, accompagnateur de La Bolduc), une veillée de danse (le Bal Maisonneuve) et un spectacle de La Jeune Relève lancera les festivités. Demain, grosse journée, se chevaucheront ou se succéderont ateliers de danse, de violon, de chanson, une « vitrine des productions de l'année » (Le Sentier des porteurs de traditions), les contes du maître-diseur Michel Faubert, une séance de podorythmie avec Michel Bordeleau, l'infatigable tapeur de pieds de La Bottine Souriante, un show des Charbonniers de l'enfer et de joyeuses soirées de danse (La Grande Veillée) et de chanson (La Soirée Lanauzière). Dimanche virevoltera de plus belle, un pique-nique familial précédant l'ultime tournée d'ateliers et de spectacles, qui s'étendra jusqu'à la fin de l'après-midi. Après quoi les participants en auront pour une bonne année à s'en remettre.

Pour Steppenwolf, le Saint-Denis sur deux roues

C'était leur show. Leur band. Et leur hymne national. Le théâtre Saint-Denis, mercredi soir, leur appartenait. J'avais oublié à quel point ces gens-là sont fidèles. Oublié que l'association entre la chanson *Born To Be Wild*, le film *Easy Rider*, la moto et la liberté avait scellé une sorte de pacte à vie entre le groupe Steppenwolf et les gars de bicyclette. Que dis-je, les gars de Harley. Je croyais qu'ils avaient fini par passer à autre chose, à Offenbach, puis à Plume, puis à Metallica, puis à je-ne-sais-quoi. Eh bien, pas tous. Il y en avait un Saint-Denis aux trois-quarts plein, répondant à l'appel du loup. Les quelques ados néo-psychédélics et les curieux de mon acabit se faisaient discrets.

Après la mise en condition du bluesman local Ray Bonneville, John Kay et son Steppenwolf de service ont donné exactement ce que les fans voulaient. Des versions honnêtes de tous les classiques du groupe, chantés par le même chanteur que sur les versions originales, joués fort, très fort, trop fort, comme il le fallait: *Rock Me*, *Sookie Sookie*, *Monster*, *Magic Carpet Ride*, avec les bons solos d'orgue Hammond B-3 et de



SYLVAIN CORMIER

guitare slide aux bons endroits. Même l'effet de soucoupe volante au début de *Magic Carpet Ride* était au rendez-vous. Les nouvelles chansons, *Rocket Ship*, *Best Of What You Got*, bien espacées, passaient sans mal, pètries dans le moule Steppenwolf: John Kay semblait ravi du seul fait qu'elles ne soient pas ignorées.

Quand les premiers accords de *Born To Be Wild* ont retenti, le Saint-Denis n'était plus qu'un seul poing levé, prêt à scander le refrain de rock jubilatoire de l'histoire du rock: «Bornnnn to beee wouaaaaaiiii-iiii-iiii-iiii-iiii!» La suite était accessoire. *The Pusher*, en rappel, a quand même fait surgir quelques énormes pétards à la Cheech & Chong, allumés sans gêne. Intelligemment, John Kay et sa meute ont fini la soirée en blues, avec le *Hootchie Kootchie Man* de Willie Dixon. C'était pesant. Tous les gars de Harleys hurlaient à la lune. Ce n'est pas moi qui leur aurais parlé à ce moment-là de la valeur intrinsèque d'un show de rétro-rock comme celui-là dans l'échiquier musical de 1995. Des fois qu'ils m'auraient rétrogradé sur le corps. D'autant plus que j'avais passé un sacré bon moment.

Stones Mania et le Câline de Band, fac-similés

Les spectacles-hommage de groupes fac-similés, The Musical Box pour Genesis, Going For The One pour Yes, Presence pour Led Zep, Yesterday The Beatles pour qui-vois-savez, je m'en tiens à distance sécuritaire. Ma religion, en effet, me les interdit. En bon pèlerin du rock'n'roll, je préfère me recueillir sur la tombe d'Elvis à Graceland, ou toucher au bois du shack de Muddy Waters à Stovall, Mississippi, ou encore admirer la porte d'entrée de l'ancien studio de Jimi Hendrix à Manhattan (Electric Ladyland, sur la huitième rue). Chacun ses rites. D'autres trouvent leur extase dans la copie conforme, et ils en ont le droit le plus divin. En plus, c'est moins loin et moins cher. Pour ceux-là, il y aura donc au Rialto ce samedi le groupe Stones Mania qui, dit-on, restitue parfaitement les Rolling's de la période la plus décadente, celle d'*Exile On Main Street*. S'ils jettent une télé par la fenêtre du Campus, je veux bien y croire. Le lendemain au Café-Campus, après la première partie du vrai Plume Latraverse (!), le Câline de Band rendra tribut, vous l'avez déduit, à l'Offenbach de la grande époque. Amusez-vous bien.

Le rock du p'tit écran

Melissa Etheridge, qui sera au Forum le 21 juin, est la reine du rock. Le *Rolling Stone* l'a proclamé: «She's The Boss». Belle passion des pouvoirs, en cela, que son mini-show de la série *Unplugged*, que les caméras de MTV tournaient en février dernier (rediffusée dans le cadre du *Concert-Plus* hebdomadaire de MusiquePlus, samedi à 20h, et dimanche à 4h et midi), alors que Bruce Springsteen, l'ancien Boss, est venu rejoindre Melissa le temps d'un *Thunder Road* si mémorable que des stations radio-phoniques à travers l'Amérique en ont piraté la bande sonore.



Ce soir, outre un hommage à Alfred Montmarquette (pionnier de l'accordéon et accompagnateur de La Bolduc), une veillée de danse (le Bal Maisonneuve) et un spectacle de La Jeune Relève lanceront les festivités. Demain, les contes du maître-diseur Michel Faubert (ci-dessus).

Ouverture du Nouveau Festival de cinéma

Double première au Monument National

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Deux premières culminaient en une, hier soir; c'est pourquoi le tout Montréal est accouru, curieux. Premiers pas du Nouveau Festival, (en lequel on aura reconnu, dûment rebaptisé, le plus vieux festival de cinéma de Montréal sous la houlette de Chamberlan) qui lançait ses dix jours de délires audiovisuels, en cette belle soirée frisquette. Première cinématographique aussi pour le Monument National, célébrant son baptême de petites vues; lui dont les marbres, les boiseries et les dorures n'avaient fait écho depuis leur restauration qu'aux éclats de voix des comédiens.

Boulevard Saint-Laurent, le grand écran flambant neuf de la belle salle Ludger Duvernay était étreint avec *When night is falling*, le dernier film de la blonde Torontoise Patricia Rozema. Mais Claude Chamberlan, le directeur du festival a rappelé qu'il y avait eu des projections en ce lieu vénérable il y a 99 ans, à l'heure où le Monument National s'appelait Le Veriscope. Le septième art a bien changé depuis.

Chamberlan a décrit son rendez-vous de cinéma comme résolument branché sur l'avenir et sur le deuxième siècle du cinéma, audacieux, très fou, très persévérant. Il a également levé son chapeau au public montréalais en y voyant les spectateurs les plus éclairés sinon du monde, du moins en Amérique («On va commencer par ça», a-t-il précisé). «Les loups et les louves vont hurler de plaisir cette année», a prédit le directeur après avoir, rappelés-le, placé son festival sous l'emblème de cet animal.

La cinéaste Patricia Rozema, venue pour ouvrir le bal du festival, a remercié l'équipe Chamberlan de l'avoir soutenue depuis ses débuts au cinéma.

La réalisatrice ontarienne avait ébloui tout le monde il y a dix ans par la grâce de son onirique *Chant des sirènes*, récidivé en 1991 dans le registre plus ésotérique à travers *White Room*. La voici, après passage au festival de Berlin, qui livrait hier son troisième long métrage *When Night is falling*.

Le film donne la vedette à la Québécoise Pascale Bussièrès, inter-



PHOTO ALLIANCE

When Night is Falling, le film d'ouverture dirigé par Patricia Rozema.

prète d'une jeune professeur d'une université calviniste, sage fiancée d'un ministre du culte, tombée follement amoureuse d'une belle acrobate de cirque expérimental campé par Rachael Crawford.

Va-et-vient amoureux, doutes, revirements, émois sensuels, le visage si sensible de Pascale Bussièrès est appelé à refléter tout un champ d'émotions, mais la cinéaste ne l'a pas conduit au-delà de son registre habituel, et on a connu l'actrice plus à l'aise, plus habitée. Henry Czerny dans la peau de Martin, le fiancé trompé, troublé, fait moins d'étincelles encore et paraît bien morne à ses côtés. C'est Raphael Crawford, sans doute à cause de son personnage si coloré et si élégant, qui s'impose en fée de la nuit, ou ange de l'amour, venue comme Cupidon planter sa flèche dans un cœur humain. Ne serait-ce qu'en vertu de son physique un peu androgyne, elle brille de tous ses feux.

Tous les films de Rozema possèdent un côté magique. Ici, le monde du cirque sera le pan de lumière et de fantaisie qui s'oppose à la grisaille de l'univers calviniste. Beaux costumes, beaux numéros de cirque collés au théâtre expérimental, belle image léchée, très, trop léchées. Esthétisant, souvent voyeur; le film fait la part belle aux ébats des deux femmes en des scènes qui s'attardent à la beauté des corps nus, les baignent dans un

flou artistique qui rappellent la manière Hamilton, et semblent parfois dans le maniérisme; ce qui affaiblit leur portée.

Patricia Rozema a voulu livrer un film fable, un conte, un mythe racontant l'arrivée de Cupidon dans la vie d'une femme secrète qui s'ouvre à la passion.

Mais le scénario n'arrive pas à exploser vraiment et semble se complaire surtout à mettre en scène des fantaisies homosexuelles qui le ghettoisent un peu. *When night is falling* ne parvient pas, comme les films précédents de la cinéaste, (*Le Chant des sirènes* surtout) à atteindre l'universel. Il étouffe dans un univers clos trop nourri par lui-même, qui manque de sources extérieures.

On reconnaît la manière Rozema dans la thématique du triangle amoureux, dans l'éclatement des scènes de cirque, où elle lâche la bride à sa fantaisie visuelle, mais les pas de deux entre Camille et son fiancé paraissent assez ternes et gardent le film au sol.

When night is falling n'a nullement l'intention de jouer au film réaliste. Mais le passage du réel au symbole est insuffisamment marqué et l'univers féerique manque d'appuis pour s'élever. Un ingrédient magique manque à la recette, celui qui faisait planer si haut Shella McCarthy dans *Le Chant des sirènes* et dont on se retrouve finalement en panne aujourd'hui.

Le Plateau en fête

Contes, graffiti et pâtisseries pour célébrer l'arrivée de l'été

ANDRÉE BOISSELLE

Le plateau Mont-Royal célèbre l'grand l'arrivée de l'été! Depuis hier et jusqu'à dimanche soir, une foule d'activités ont été orchestrées pour que la fête de quartier rassemble la jeunesse de 3 à 133 ans et fasse ressortir le caractère culturel très varié du cœur de la métropole.

Si on ne veut rien manquer des festivités, il faut se promener dans la rue du Mont-Royal depuis le café *Porté Disparu* (coin Mentana) jusqu'au parc situé entre Cartier et Chabot. C'est là que l'artiste Zilon sortira ses couleurs et usera de toute sa fantaisie pour repeindre le camion d'un commerçant du Plateau, dès 11h vendredi et samedi. L'accordéoniste Bernard Faraire jouera — au parc aussi — son répertoire en après-midi tous les jours de la fête, et sera relayé en soirée par des groupes invités. Ainsi la Bande à Magoo, ainsi que Didier Dumoutier et son New Musette, se produiront respectivement vendredi et samedi soir.

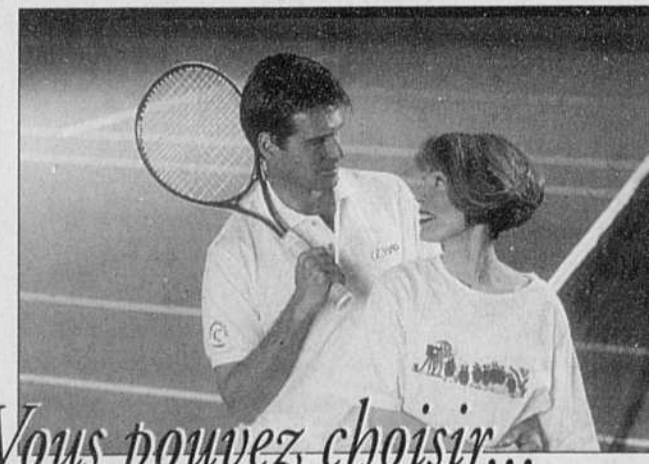
A partir de 10h, samedi, commencera une journée toute spéciale pour les enfants. En effet, après avoir exposé leurs dessins dans le parc, ils seront invités à s'asseoir dans l'herbe pour écouter les *Contes de ma grande ville*, racontés par Jocelyn Bérubé. Puis, un dîner leur sera offert à moitié prix par les restaurateurs participant à la « Foire gastronomique », qui doit se dérouler durant les quatre jours de la fête. Tous pour-

ront se régaler grâce à ce menu préparé en plein air et qui est entre autres composé de rôt, de homard et de fruits frais. La pâtisserie La Bruxelloise sucrera les petits becs enfants avec un dessert géant samedi midi, après le dîner, et un tirage de cadeaux suivra.

Si on jette un coup d'œil du côté du *Porté Disparu*, on découvre d'autres merveilles. Car devant le café, une trentaine d'artistes du Plateau seront occupés à peindre. Leurs tableaux garniront une grande structure en treillis, transformant la rue en véritable musée extérieur; en se promenant au son de l'accordéon de Jacques Dumont, il sera permis de tomber amoureux, sans restriction, des œuvres des artistes puisqu'on pourra se les procurer lors d'un encaissement, dimanche après-midi. Des spectacles sont également prévus au café, chaque soir à 20h. On y attend Roger Genois, Les Jaguars et Pierrot Fournier. Finalement, la rue entre Mentana et Cartier dansera tout entière sur les airs de flûte de pan de

groupes latino-américains. Et vive l'été!

Gardez la forme et offrez-vous ce qu'il y a de mieux!



Vous pouvez choisir...

- 100 cours d'aérobic / semaine
- 6 courts de tennis intérieurs
- 8 courts de squash et de racketball
- piscine intérieure et extérieure
- service de banquets complet
- programme de référence médicale
- SPA complet
- stationnement intérieur gratuit

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE
Profitez de nos forfaits spéciaux d'été.

Tél.: 737-0000
6105, av. du Boisé

UN PORTRAIT ÉCLATÉ, IMPRESSIONNISTE ET TOUCHANT DU RAPPORT DES FEMMES À LEURS SEINS.

les seins dans la tête

UN FILM DE MIREILLE DANSEREAU

PRÉCÉDÉ DE UN AMOUR NAISSANT DE DOROTHY TODD HÉNAUT

DU 9 AU 11 JUIN À 20 H 45

VIDÉOTHÉÂTRE ONF

1564, rue Saint-Denis

Renseignements : 496-6895



REGARDS DE FEMMES